

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : AIN TEMOUCHENT

DAIRA : EL AMRIA

Commune : BOUZEDJAR

IMATRICUTATION FISCAL COMMUNAL : N°46050213181

**** AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ****

Conformément a l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .

- l'article 46 du la loi n° 12/23 du 05.08.2023 , fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

- Vu l'avis d'appel d'offre ouvert (pour la troisième fois) N° 01 lancer le 25/01/2026
- Vu le P V d'ouvertures des plies datée du 08/02/2026
- Vu le P V d'évaluation des offres datée du 17/02/2026

Le président de L'Assemblée Populaire de la Commune de BOUZEDJAR , Daïra d'EL AMRIA , wilaya d'AIN TEMOUCHENT , lance un avis d'attribution provisoire relatif au projet du programme de Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales 2025 (FSCGL 2025) suivante tableau :

N°	Intitulé du projet	Entreprise retenue	Montant en TTC (da)	Montant après correct TTC (da)	La note	Délai	OBS
01	LOT N° 01 : Etude et Suivi et Réalisation Deux Centres De Garde et Surveillance 2 ^{eme} Plage (REALISATION)	E.T.B T.C.E SMAHI HOUARI NIF :186460100671115	13.981.007.74DA	13.981.007.74DA	50 POINT	Soixante quinze (75) jours	Offre unique
02	LOT N° 02:Etude et Suivi et Réalisation Des Sanitaires Publics à 2 ^{eme} Plage et Madagh (REALISATION)	E.T.B T.C.E DARIF MOHAMED NIF186461700002199 :	2.455.053.30DA	2.455.053.30DA	67 POINT	Soixante quinze (75) jours	Offre unique
03	LOT N° 03 : Etude et Suivi et Réalisation D'Une Annexe Administrative à El Houaoura (REALISATION)	T.C.E LHMAR CHERIF NOURDDINE CHAREF NIF:184310112837111	8.141.239.20 DA	8.141.239.20 DA	42.41 POINT	Soixante quinze (75) jours	Moins cher que les offres techniques qualifiées

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les Journaux nationaux . ceci en application de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .

FAIT A BOUZEDJAR LR :.....

LE P/A.P.C